

COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS

31 octobre 2012

Membres présents : Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Christian GUILLAUD, Michel NAUDIN, Daniel TRUCHY, José VIE.

Membre excusé : Raymond THILLOU .

Affaire St Julien 2 - Envol Rive Droite du 21 octobre 2012

Lecture des rapports et des faits,

Audition de MME: MOREAU Marie Claude et de M.: POULIN Christian, dirigeants d' Envol Rive Droite

Audition de M.: LE GRAND Jean Marie, arbitre de la rencontre

Audition de M.: HENOCQ David, dirigeant de St Julien 2

Audition de M. THOMAS Wenceslas, joueur de St Julien 2 ayant reçu un carton rouge direct

Décision de la commission:

Mr THOMAS Wenceslas (St Julien 2) est sanctionné pour un carton rouge direct,

Un match automatique : le 28 octobre 2012 St Georges - St Julien 2.

plus **DEUX matches fermes**:

Le 4 novembre 2012: St Julien 2 - Irancy (la sanction suivant le report de match donc le 14 avril 2013).

Le 18 novembre 2012: Appoigny - St Julien 2 (en cas de report de match la sanction suivra ce dernier)

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire d'Appel dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application des

Règlements

Thierry GILBERT